

Résolu: Que M. le recorder Poirier ainsi que MM. Langevin et Euard, estimateurs, soient nommés commissaires pour cette expropriation. (M. l'échevin Clearihue dissident).

6.—Le secrétaire de la Commission des Chemins de fer du Canada informe la Ville que la demande d'établissement d'une traverse à niveau rue Dominion sera prise en considération le 8 avril prochain.

Sur proposition de M. l'échevin Vallières, appuyé par M. l'échevin L.-A. Lapointe, il est

Résolu: Qu'une délégation composée de MM. les échevins N. Lapointe, Sauvageau et Sadler, ainsi que du doyen des avocats et du greffier de la Ville se transporte à Ottawa à propos de cette affaire.

7.—A la demande de M. l'échevin Couture, la Commission des Finances est priée de répondre par écrit aux questions suivantes, à la prochaine assemblée du Conseil:

(1) La Ville de Montréal paie-t-elle quelqu'un, à la banque de Montréal, pour tenir les comptes de la Ville?

(2) Quand la Commission des Finances a-t-elle reçu l'autorisation de prendre cette mesure?

(3) Qui est autorisé à acheter le sterling pour faire les remises d'intérêt payable, à Londres, sur la dette, à tous les six mois?

(4) A-t-on demandé des soumissions pour l'achat du sterling, ou les transactions se font-elles par l'entremise de courtiers?

(5) S'il en est ainsi, quelle commission paie-t-on aux courtiers?

8.—A la demande de M. l'échevin Chaussé, la Commission des Finances est priée de répondre aux questions suivantes, à la prochaine assemblée du Conseil:

(1) Quelles sont les charges de M. F.-Clifford Smith, journaliste, à son titre d'attaché à la *Gazette Municipale*?

(2) Parle-t-il et écrit-il le français?

(3) Demeure-t-il dans la Ville de Montréal?

(4) Quel salaire touche-t-il de la Ville?

9.—A la demande de M. l'échevin Dagenais, les avocats de la Ville sont priés de répondre aux questions suivantes:

(1) La Ville a-t-elle le droit de contribuer à l'entretien des chemins d'hiver sur le fleuve, entre Montréal et Laprairie, et entre Montréal et Saint-Lambert?

(2) La Ville est-elle tenue de contribuer à l'entretien des chemins d'hiver sur le fleuve entre la Ville et Saint-Lambert, et entre la Ville et Laprairie?

(3) La municipalité de Longueuil est-elle tenue d'exécuter les travaux de sa traverse et de contrôler cette traverse?

10.—Sur proposition de M. l'échevin Payette, appuyé par M. l'échevin Wilson, il est

Résolu: Que le règlement devant amender le règlement portant le numéro 236 *re* cotisations, taxes, et licences, soit maintenant adopté en première lecture.

Ledit règlement est conséquemment adopté en première lecture.

ACTE.

11.—Quittance de la succession Isaac Roch à la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin Vallières, appuyé par M. l'échevin Dagenais, il est

Résolu: Que ladite quittance soit approuvée et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à la signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTIONS.

12.—De M. l'échevin Dagenais: pour amender le règlement portant le numéro 283, sur le pain.

13.—De M. l'échevin Lavallée: pour amender le règlement portant le numéro 311, sur l'enlèvement du papier de rebut.

ORDRE DU JOUR.

14.—L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances, sur l'opportunité de mettre l'inspecteur des édifices sous le contrôle de la Commission des Finances, ledit rapport est soumis et lu.

M. l'échevin L.-A. Lapointe propose appuyé par M. l'échevin Larivière:

"Que la prise en considération dudit rapport soit différée jusqu'à ce qu'à ce qu'il ait été vidé le 11^e ordre du jour."

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Resolved: That Mr Recorder Poirier and Messrs Langevin and Euard, assessors, be appointed in this connection. (Ald. Clearihue dissenting).

6. Secretary Railway Commission of Canada informing City that the application for a level-crossing at Dominion st., will be considered on the 8th April next.

On motion of Ald. Vallières, seconded by Ald. Lapointe (L.-A.) it was

Resolved: That a deputation composed of Ald. Lapointe N., Sauvageau and Sadler, with the senior City Attorney and the City Clerk be appointed to proceed to Ottawa in this connection.

7. At the request of Ald. Couture the Finance Committee were requested to reply in writing to the following questions for next meeting.

(1) Does the City of Montreal pay a retainer to the Bank of Montreal to keep the City's account?

(2) On what date was the Finance Committee authorized to make such arrangement?

(3) Who is authorized to purchase the sterling to make the remittances of interest payable, in London, on the debt, every 6 months?

(4) Were tenders called for, or are such transactions made through brokers?

(5) If so, what is the commission paid?

8. At the request of Ald. Chaussé, the Finance Committee were requested to reply to the following questions for next meeting:

(1) What are the duties of Mr. F. Clifford Smith, journalist, as an *attaché* of the *Municipal Gazette*?

(2) Does he speak and write the French language?

(3) Does he reside within the City?

(4) What salary does he receive from the City?

9. At the request of Ald. Dagenais, the City Attorneys were instructed to reply to the following questions:

(1) Has the City the right to contribute towards the maintenance of the River Road between Montreal and Laprairie and between Montreal and St. Lambert?

(2) Is the City held to contribute towards the maintenance the River Road between the City and St. Lambert, and between the City and Laprairie?

(3) Is the Town of Longueuil bound to execute the works of its crossing and control the same?

10. On motion of Ald. Payette, seconded by Ald. Wilson, it was

Resolved: That the By-law to amend By-law No. 236 *re* assessments, taxes and licenses be now read a first time.

Said By-law was accordingly read a first time.

DEED.

11. Quittance by Estate Isaac Roch to the City of Montreal.

On motion of Ald. Vallières, seconded by Ald. Dagenais it was

Resolved: That the same be approved of and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

MOTIONS.

12. By Ald. Dagenais: To amend By-law No. 283 *re* bread.

13. By Ald. Lavallée: To amend By-law No. 311 *re* waste paper.

ORDER OF THE DAY.

14. The Order of the Day being read to consider a report from the Finance Committee on the advisability of placing the Building Inspector under control of the Finance Committee, the said report was brought up and read.

Ald. Lapointe (L. A.) moved, seconded by Ald. Larivière:

"That consideration of said report be deferred until the 11th order of the day shall have been taken up."

The Council divided thereon: